



Accueil / Actualités / Sécurité à vélo et à trottinette

## SÉCURITÉ À VÉLO ET À TROTTINETTE

---

### **Vous circulez à vélo ou à trottinette ?**

Alors vous savez sûrement que « **voir et être vu** » est vital !

L'éclairage du vélo, de la trottinette, du cycliste ou du trottinettiste, est une obligation pour éviter une amende mais surtout **pour votre sécurité** !

Être visible permet de réduire les risques sur la chaussée à proximité des voitures.

Retrouvez tous les conseils de la sécurité routière en suivant ce lien : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement-1/etre-visible-velo>



## À TROTINETTE OU EN VÉLO JE FAIS EN SORTE D'ÊTRE VU !

JE M'ÉQUIPE !



J'ADOpte LES BONS COMPORTEMENTS !

- Je circule à droite de ma voie et fais attention autour de moi
- Lors d'un changement de direction, je tends le bras pour donner l'indication aux autres
- Je respecte les autres usagers

## POUR MA SÉCURITÉ JE SORS DE L'OMBRE

### MAIRIE DE FAREMOUTIERS

---

Avenue Victor Massoul  
77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

**Nous contacter**

